



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Billy CHRETIEN	Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Delphine BLAYA	Madame Sabine SICUREZZA
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Benoît BORDAT
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Emilie SIMONE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Nina MARTINS
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Philippe THIRION	Monsieur Clément CRAVEUR
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Laurence GERBET
Madame Claire TOMASELLI	Madame Vanessa VAIZANT	Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Christophe AVENA	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Florent COLOMBO	Monsieur Axel SIBERT
Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Antoine CAMUS
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine PETITJEAN	Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Marien LOVICH		Monsieur Julien HUBERT
Madame Céline MAGLICA		

Membres absents :

Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : FINANCES

Tarifs des objets vendus à la boutique du Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon - Compléments au rapport du 21 mars 2022

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil municipal, la fixation des tarifs des articles de la boutique de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV). La boutique du Pôle Culturel de la CIGV a ouvert ses portes le 6 mai 2022. Les produits proposés ont été sélectionnés et personnalisés afin de rendre l'offre plus attractive aux usagers qui viennent visiter le site afin de rapporter un souvenir estampillé « Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin – Dijon ». Un choix diversifié a été pensé pour satisfaire tous les publics (les amateurs de vins, les chercheurs, les adultes, les enfants, les curieux, les touristes de passage comme les dijonnais attachés à leur patrimoine).

Afin de rendre son offre toujours plus attractive, la boutique de la Cité propose une large gamme de produits (1104 références) dont certaines nouveautés comme la faïencerie de Gien (coffrets assiettes, tasses à café, pichet, ...), des assiettes de la Manufacture de Longchamp, des jeux en bois pour enfant de chez Vilac ou JeuJura, des articles en lien avec la nouvelle exposition temporaire (R)évolutions dans l'assiette !

Depuis la délibération du 24 novembre 2025, la gamme d'articles proposés à la boutique de la Cité s'est enrichie de 185 nouveaux articles et nouvelles offres tarifaires. La boutique de la Cité de la Gastronomie propose également en dépôt-vente les livres de la Librairie Gourmande, soit 52 nouvelles références (annexe 1). Conformément aux délibérations du conseil municipal du 25 septembre 2023 et du 13 avril 2026, une réduction de 30 à 50 % a été appliquée sur certains articles invendus depuis l'ouverture de la boutique. Les tarifs des autres articles déjà en stock n'ont pas évolué.

Depuis avril 2022, la régie de recettes et d'avance de la Cité de la Gastronomie et du Vin gère et encaisse les ventes de produits à la boutique culturelle de la Cité. La tarification des objets vendus à la boutique du Pôle Culturel de la CIGV est reprise dans l'annexe 2 (tableau détaillé). Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction du catalogue en vigueur.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de valider** les tarifs présentés en annexe et actuellement vendus à la boutique du Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, dans les conditions proposées ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 50

ABSTENTION : 9

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance



Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

